

Présentation

Depuis plus de 35 ans, le cabinet Dentons de Mascate offre ses conseils juridiques et son soutien dans le cadre d'une multitude de projets et d'opérations. En faisant équipe avec le cabinet de Mascate, vous avez accès à une expérience et des compétences inégalées dans un pays et une région qui ont évolué rapidement au cours des 40 dernières années.

Notre équipe internationale multilingue rassemble des avocats issus de différents pays du monde, et notamment d'Oman, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, d'Australie, d'Inde et du Soudan. Nos professionnels bénéficient d'une expérience approfondie en matière d'investissement local et de coentreprises, de banque et de finance, de règlement des litiges, d'énergie, de construction, de propriété intellectuelle, de technologies de l'information et de télécommunications, et offrent des conseils juridiques complets sur la législation omanaise et britannique. Nous travaillons également en étroite collaboration avec nos cabinets du Moyen-Orient afin de vous apporter un service intégré, à Oman et dans toute la région.

Nous nous engageons à vous fournir un service simple, efficace et de qualité. Comprendre vos exigences est notre priorité, nous voulons travailler à vos côtés pour les atteindre. Grâce à des conseils rigoureux et personnalisés, nous vous aidons à mettre en place vos stratégies commerciale et d'entreprise en toute confiance.

Pour plus d'informations sur le bureau de Mascate, vous pouvez consulter la [version anglaise](#).